publication de ces écrits sera des plus intéressantes pour les origines franciscaines, puisque le Fr. Léon a été le plus intime confident du Pauvre d'Assise.

Une nouvelle Vénérable, Jeanne Antide Thouret.—Au moment où le sort des Congrégations religieuses de France préoccupe tous les esprits, la divine Providence prend plaisir à exalter un des membres les plus illustres de ces nombreux Instituts. Dans une des dernières séances, la S. C. des Rites a déclaré qu'on pouvait introduire la cause de béatification de la servante de Dieu, Jeanne Antide Thouret, du diocèse de Besançon, d'abord Fille de la Charité, avant la grande Révolution, et ensuite fondatrice des Sœurs de la Charité qui se sont répandues en France et en Italie. La Vénérable Antide Thouret mourut le 24 août 1826, à Naples, où elle avait fondé une des principales maisons de son Institut.

Nouveau Définiteur Général. — Dans un des derniers Congrès, le Définitoire Général des Frères-Mineurs, réunis au couvent de Saint-Antoine à Rome, sous la présidence du R<sup>mo</sup> Père Général, a nommé un nouveau Définiteur pour la VI° circonscription de l'Ordre. C'est le P. Jean Duorak, lecteur de la Province Saint-Jean de Capistran, qui a été élu. La VI° circonscription, d'après les nouvelles Constitutions de l'Ordre, approuvées par Léon XIII, embrasse la Bohême, la Galicie, la Hongrie, la Transylvanie et la Croatie.

cl

d

d

le

qı

ha

le et

en re A Ce

po

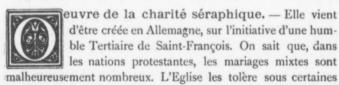
da

De

SO



## A TRAVERS LE MONDE



conditions, qui, hélas! malgré les promesses, ne sont pas toujours